

Une lettre de la Municipalité au Syndicat d'Initiative

La municipalité a communiqué aux quatre journaux locaux la lettre ci-dessous qu'elle a adressée le 7 janvier à M. le président du Syndicat d'Initiative.

Elle a cru devoir rendre publique cette lettre parce qu'à ce jour aucune réponse ne lui est parvenue.

Mairie de La Seyne

Cabinet du Maire

CAB/5/SF.

La Seyne-s-Mer, le 7 janvier 1959

Monsieur le président
du Syndicat d'Initiative
Les Sablettes

La Seyne-sur-Mer (Var)

Monsieur le président

Au cours de l'assemblée du 15 décembre 1958 vous avez volontairement déformé la nature des relations entre la municipalité et le syndicat d'initiative.

Il est facile de voir le but que vous vouliez atteindre en agissant de la sorte. Il n'a rien de commun avec le tourisme et les intérêts de la localité. Mais cela ne nous regarde pas. C'est votre affaire et celle de ceux qui, le même jour ont participé avec satisfaction à la cabale que vous aviez ainsi montée contre la municipalité

Nous avons pour habitude de ne pas nous arrêter à des attitu-

des aussi partisans et des manifestations aussi contraires à la vérité.

C'est pourquoi la municipalité tient à vous rappeler un de ses engagements puisque le moment arrive de le tenir.

Si vous êtes véritablement le syndicat d'initiative de La Seyne, et non pas l'un des éléments politiques de la lutte contre la municipalité, nous tenons à votre disposition, dans le nouvel Hôtel de Ville, un local pour le syndicat d'initiative de La Seyne avec toute l'aide matérielle que cela comporte.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le président, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

P. la municipalité,

Le maire, signé :

T. MERLE.

La preuve est ainsi faite que contrairement aux affirmations de quelques personnes des Sablettes, Tamaris, Mar-Vivo, la municipalité, comme elle l'a toujours dit, est prête à aider un syndicat d'initiative de toute la localité et non pas l'instrument de propagande de ces quelques personnes qui se moquent du tourisme, mais qui ont choisi ce prétexte pour essayer de discréditer la municipalité. La meilleure des preuves en est « la satisfactio » étalée par Coulet après l'assemblée du 15 décembre citée dans la lettre de la municipalité.